

Le programme

24 octobre au 4 novembre 2022

LUNDI 24/10 MARDI 25 MERCREDI 26 JEUDI 27 VENDREDI 28

9h-12h

Préparation du questionnaire et de la visite du professionnel : gendarme et projets 2023
ou accueil jeux

14h-18h

Création bijoux en pâte Fimo
ou accueil jeux

9h-12h

Pâtisserie :
Torsades aux petites de chocolats

ou accueil jeux

14h-18h

Ball of Duty
(Vêtement de sport)

9h-12h

Customise ton jean

(apporter un jean)
ou accueil jeux

14h-18h

Bowling
4/4.5/5/5.5€

9h-12h

Accueil jeux au foyer
(billard, baby-foot, jeux de société...)

14h-18h

Echange Résidence
Jacquelin
Atelier art floral
ou accueil jeux

9h-18h

Broderie diamant

(Activité sur la journée)
4/4.5/5/5.5€
ou accueil jeux

LUNDI 31 MARDI 1/11 MERCREDI 2 JEUDI 3 VENDREDI 4

9h-12h

Pâtisserie sur le thème Halloween pour la BOUM

14h-18h

Accueil jeux
Décoration Halloween

18h-22h

BOUM
(Apporter un pique-nique et un costume)

Fermeture


9h-12h

Réunion INFO BAFA (A partir de 16 ans)
ou
Jeux de société

14h-18h

Grand jeu en forêt
Sagamore
(Vêtement de sport)


9h-18h

Vous êtes fan d'Harry Potter ?
"La Nouvelle école des Sorciers"
s'installe dans le château
Le Rocher Portail
Visite et animations
(Apporter un pique-nique)
ou accueil jeux

28/28.5 / 29/29.5€

9h-12h

Découvre un métier :
Gendarme
ou accueil jeux

14h-18h

Bumball
(Vêtement de sport)




Le Skate Park sera également ouvert sauf animations extérieures.
Possibilité de pique-niquer aux Châtelets

Inscriptions uniquement aux Châtelets à partir du mercredi 12 octobre à partir de 13h30 (aucune inscription par internet)

NOM :

PRÉNOM :

TÉL :

Pour vous inscrire à une activité, il vous suffit de :

- Cocher le rond en haut à droite de l'activité à laquelle vous souhaitez participer.

Si le dossier n'est pas complet il ne sera pas pris en compte

Documents nécessaires pour l'inscription :

- l'adhésion au service : 5,75 € (valable du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023),
 - le planning avec les activités cochées
 - la nouvelle fiche sanitaire et vaccins
 - l'attestation responsabilité civile ou extrascolaire
- le coût des activités devra être réglé à l'inscription. Pour éviter toute erreur, les familles allocataires CAF ou MSA doivent impérativement indiquer sur les fiches sanitaires le montant de leur quotient familial.

Tarifs différents liés au quotient familial

Quotient Familial	Tarif Activités (TA)
< 750€	TA
De 750€ à 1000€	TA+ 0.50€
De 1001€ à 1250€	TA+ 1.00€
> 1250€ ou non connu	TA+ 1.50€